

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30975**

### Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme de l'école supérieure de journalisme de Lille

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole supérieure de journalisme de Lille	Recteur de l'académie, Directeur général de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

321 Journalism et communication

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le journaliste a pour mission de recueillir, vérifier, recouper et traiter l'information et l'actualité sur un sujet donné en vue de sa diffusion média. La mise en perspective, la contextualisation sont des éléments constitutifs de l'identité même du journaliste.

Ses missions principales sont les suivantes :

-Sélectionner un sujet, répondre à une commande de sa rédaction

-Rechercher et identifier les sources et lieux d'information

-Recueillir l'information par le biais d'enquêtes, reportages, interviews, et la traiter après vérification, recoupement, analyse, mise en perspective

-Adapter l'information au public visé ainsi qu'au média auxquels elle est destinée

-Mettre en forme et rédiger l'information (articles, brèves...) et la transmettre pour correction, impression et diffusion

-Développer un réseau de partenaires et suivre les informations sectorielles, réglementaires, techniques et celles des médias.

Ces missions s'exercent sur des supports médias très différents qui impactent sur l'exercice même de la profession.

Le journaliste peut traiter les sujets en tant que journaliste télé, radio, web, agence de presse, presse écrite

-Maitrise des techniques de collecte, de traitement et mise en scène de l'information (tous supports)

-Maitrise des techniques d'écriture, genres journalistiques

-Maitrise des outils bureautiques, de logiciels de PAO, d'édition multimédia, de gestion de bases de données

-Maitrise des différents outils journalistiques

-Capacité à animer des débats en public

-Capacité à animer une rédaction de journalistes

-Curiosité, adaptation, initiative, persévérance

-

-Connaissance du droit de l'information, droit de la presse et de l'image

Connaissance de la presse et des médias

\* analyse et compréhension de la notion de concurrence entre les entreprises de presse, compréhension des stratégies des positionnements et des définitions de public-cible.

\* Connaissance de l'entreprise de presse et des médias

analyse et compréhension des évolutions de la profession, des stratégies internes au sein des entreprises de presse, (polyvalence des postes et restructuration des fonctions)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Presse audiovisuelle, chaîne de télévision, presse radio, stations de radio, Presse écrite, presse en ligne, agence de presse

Journaliste, rédacteur, reporter, présentateur, secrétaire de rédaction, éditeur, journaliste reporter d'images

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**E1106** : Journalism et information média

**E1104** : Conception de contenus multimédias

**E1103** : Communication

### Réglementation d'activités :

Une carte professionnelle, délivrée par la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, est accordée aux journalistes. Durant les deux premières années le journaliste dispose d'une carte de presse de journaliste stagiaire, avant d'avoir sa carte définitive. Toutefois, le journalisme n'est pas une profession réglementée, et il est possible de l'exercer sans détenir une carte de presse.

Le diplôme de journalisme de l'école supérieure de journalisme de Lille fait partie des 14 formations inscrites à la convention collective nationale des journalistes. A ce titre, les diplômés bénéficient de la réduction à une année du stage professionnel. Ils sont donc journalistes titulaires douze mois après l'obtention de leur carte de presse. Ils bénéficient également d'une préférence à l'embauche prévue par l'article 15 de la convention collective des journalistes

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

#### M1 (Semestre 1)

- UE1 médias et actualité 6 ECTS
- UE2 écrit et langue 6 ECTS
- UE3 enseignements fondamentaux 6 ECTS
- UE4 initiation aux médias 12 ECTS

#### M1 (Semestre 2)

- UE1 production écrite et magazine 9 ECTS
- UE2 enseignements fondamentaux 6 ECTS
- UE3 radio et télévision 6 ECTS
- UE4 agence web et numérique 6 ECTS
- UE5 stage 3 ECTS

#### M2 (Semestre 1)

- UE1 polyvalence professionnelle 10 ECTS
- UE2 spécialisation 8 ECTS
- UE3 enseignements thématiques 4 ECTS
- UE4 enquête 8 ECTS

#### M2 (Semestre 2)

- UE1 spécialisation professionnelle 16 ECTS
- UE2 stage 5 ECTS
- UE3 recherche 4 ECTS
- UE4 insertion et réflexion 4 ECTS

### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	voir infra
En contrat d'apprentissage	X	- composé de 10 personnes dont 6 journalistes en activité  présidé par un enseignant-chercheur nommé par le recteur d'académie à partir de la deuxième année jury identique
Après un parcours de formation continue	X	pas concerné
En contrat de professionnalisation	X	pas concerné
Par candidature individuelle	X	pas concerné
Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X	par jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : pas concerné Autres certifications : pas concerné Texte réglementaire : pas concerné	pas concerné

## Base légale

### Référence du décret général :

arrêté du 27/4/2017 (BOESR du 15 juin 2017) pour visa 5 ans à compter du 01/09/2017.

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

1e arrêté JO du 2 juin 1983

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

[www.esj-lille.fr](http://www.esj-lille.fr)

**Lieu(x) de certification :**

Ecole supérieure de journalisme de Lille : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord ( 59) [Lille]

50, rue Gauthier de chatillon Lille

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Lille

**Historique de la certification :**

pas de changement d'intitulé